



Syndicat National de l'Éducation Physique
de l'Enseignement Public

Fédération Syndicale Unitaire

Nréf. SGénéral/CH

Objet : gouvernance de l'UNSS

Paris, le 20 octobre 2016

Madame Najat VALLAUD-BELKACEM
Ministre de l'Éducation nationale, de
l'Enseignement supérieur et de la
Recherche
Présidente de l'UNSS
110 rue de Grenelle
75357, PARIS SP 07

Madame la Ministre, Présidente de l'UNSS,

Début octobre, par l'intermédiaire de votre Directeur de cabinet M. Lejeune, nous vous alertions sur les mises en cause – de la part de certains IA-IPR EPS à Créteil et Versailles notamment – des responsabilités et prérogatives, fixées réglementairement, de nos collègues directrices et directeurs de services UNSS. Nous vous faisons également part de nos interrogations et inquiétudes quant au contenu et aux objectifs des journées de formation des 28 et 29 novembre prochains, prévues au Plan National de Formation, consacrées à « la gouvernance de l'UNSS ».

Depuis, d'autres échos provenant de nouvelles académies (Clermont-Ferrand, Grenoble, Nancy-Metz, Paris) sont venus confirmer la mise en cause de la professionnalité de nos collègues cadres de l'UNSS « chargés de la politique de développement du sport scolaire aux niveaux académiques et départementaux en tant que conseillers techniques auprès des recteurs et des inspecteurs d'académie-directeurs académiques des services de l'éducation nationale (IA-Dasen) » cf. *note de service n°2016-043 du 21-3-2016*.

Nous avons rencontré le Directeur national de l'UNSS le 11 octobre dernier pour lui faire part de notre réaction face à des comportements ou des ambitions que nous contestons. Selon nos informations, les remous provoqués par ce qui s'apparente à une opération de déstabilisation de nos collègues et de l'UNSS ont conduit à quelques rappels et précisions de la part du Directeur Adjoint de la DGESCO lors de la réunion du 10 octobre (UNSS-IG EPS-DGESCO) convoquée par ses services.

Nous souhaitons que nous soient confirmés ces rappels et précisions qui devraient notamment porter sur :

- Le rappel des textes réglementaires (décrets et circulaire d'application) en vigueur, avec la réaffirmation de l'autorité directe des IA-DASEN et recteurs sur les directrices et directeurs de service UNSS dont ils relèvent. Concernant l'UNSS, il ne peut y avoir de hiérarchie entre les différents conseillers des recteurs (IA-IPR EPS et DSR ou DSD UNSS).
- La légitimité de l'UNSS à organiser des formations destinées aux enseignants d'EPS.

- L'affirmation que la participation des enseignants d'EPS aux réunions ou manifestations organisées par l'UNSS sur le temps scolaire fait partie de leurs missions.
- Le rôle politique des directrices et directeurs de service UNSS auprès des élus locaux.

Nous tenons à vous rappeler que la reconnaissance, le rôle, les responsabilités et la hauteur des indemnités et rémunérations accessoires des directrices et directeurs des services de l'UNSS, tant au plan départemental qu'académique, ont été au cœur des débats qui ont précédé l'adoption des décrets et notes de service susvisés, entre le SNEP-FSU et le Ministère de l'Education nationale.

Enfin, vous conviendrez qu'en tant que membre de l'Assemblée Générale et du Conseil d'Administration de l'UNSS que vous présidez, nous ne pouvons accepter que soit examinée voire décidée en dehors de ces instances officielles une « nouvelle gouvernance de l'UNSS ».

L'initiative prise d'inscrire un tel sujet dans le cadre du PNF tout comme des comportements que nous jugeons inacceptables, nous confortent dans notre exigence que soient respectés la lettre et l'esprit des dispositions réglementaires qui ont été adoptées et qui ont permis de pérenniser le service public du sport scolaire du second degré et de conforter la place et le rôle des acteurs de terrain que sont les directrices et directeurs des services de l'UNSS, les coordonnateurs de district et les animateurs d'AS.

Dans l'attente, nous ne doutons pas que vous veillerez à ce que le Ministère procède aux rappels et précisions qui, compte tenu du contexte, s'imposent lors des journées de formation inscrites au PNF des 28 et 29 novembre prochains.

Nous vous prions de croire, Madame la Ministre et Présidente de l'UNSS, à l'expression de notre considération distinguée.



Benoît HUBERT
Secrétaire Général



Nathalie FRANÇOIS
Secrétaire Nationale

Copie à Mme Robine, MM. Grosse et Audeguy (DGESCO) et M. Petrynka (UNSS)